

PARC ÉOLIEN de BEL AIR

Lettre d'informations semestrielle - avril 2023



Édito

“Chère Madame, cher Monsieur,

Depuis janvier 2015, W.E.B Energie du Vent en partenariat avec la société Q ENERGY, étudie la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Lignorelles, Bleigny-le-Carreau, Beine et Venoy.

L'audience devant la Cours Administrative d'Appel de Lyon a eu lieu le jeudi 23 février 2023.

Le rapporteur public et la Cour, ont conclu à **l'annulation de la décision du préfet de refuser l'autorisation.**

La Cour a alors demandé à la Préfecture de l'Yonne de rédiger un arrêté préfectoral **autorisant** le projet.

Nous sommes actuellement en contact avec cette dernière pour obtenir l'autorisation au plus vite. Une demande a aussi été transmise au gestionnaire de réseau électrique afin d'obtenir une place sur le réseau électrique dans l'optique d'y injecter la future énergie produite.

Nous restons disponibles et à l'écoute pour échanger avec vous sur le projet et les énergies renouvelables en général. “

Les chiffres clés du projet



165 m de hauteur
max. en bout de pale



9
éoliennes max.



3,6 MW
de puissance unitaire

soit



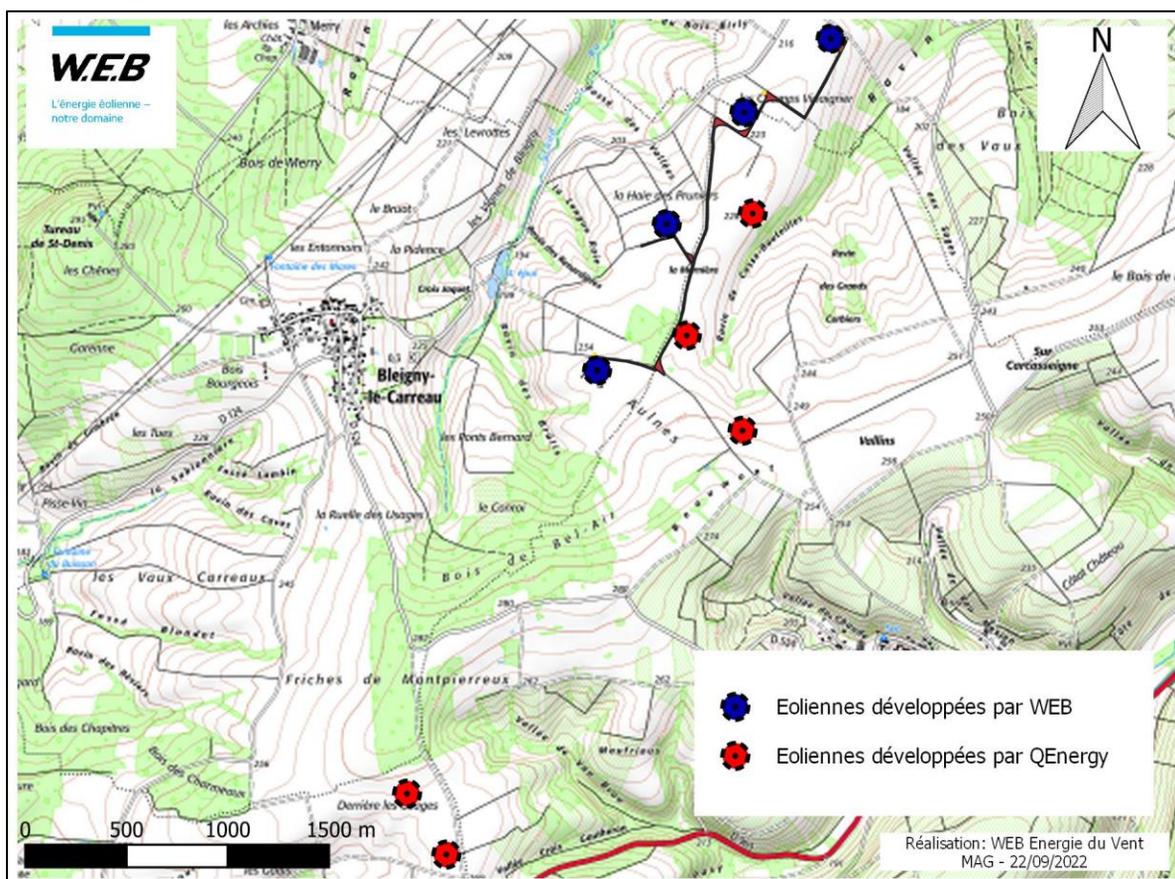
32 000 foyers
de consommation électrique
annuelle hors chauffage



4 communes
Lignorelles, Bleigny-le-Carreau,
Beine et Venoy

Quelles sont les étapes clés d'un projet éolien?

Nous sommes ici !



Pour en savoir plus sur l'énergie éolienne : www.info-eolien.fr

Quels sont les contacts clés du projet?



Marien NOEL
Responsable Régional Est
06 61 45 40 70
marien.noel@web.energy